



Domaine provincial du Bois des Rêves

Formulaire de réservation pour le combiné enfants « Musée de l'Eau et de la Fontaine - Le Tilt »

Veillez renvoyer ce formulaire à l'adresse du Musée ou par fax :
Le Musée de l'Eau et de la Fontaine Domaine du Bois des Rêves
Allée du Bois des Rêves n°1 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél : 0470/67.20.55 Fax : 02/403.47.53
Email : administration.musee@gmail.com
CCP : 000-1458896-16 IBAN : BE72-0001-4588-9616
BIC : BPOTBEB1 N° d'entreprise: 431- 92298



Nom du groupe :	
Adresse : CP et ville :	
Téléphone : FAX :	
Email du groupe ou de la direction :	
Responsable présent le jour même :	
Email du responsable présent le jour même :	
GSM du responsable présent le jour même :	
Date souhaitée :	Heure de début des activités au Tilt Groupe 1 : 9h30 Heure de début des activités au MEF Groupe 1: 13h00
Nombre d'enfants : (45 enfants minimum)	Heure de début des activités au MEF Groupe 2 : 10h00 Heure de début des activités au Tilt Groupe 2 : 12h40
Nombre d'accompagnants : (2 accompagnants gratuits par groupe de 20)	
Paiement <input type="checkbox"/> le jour même (cash ou bancontact) <input type="checkbox"/> paiement anticipé avant la visite (envoi facture souhaité) <input type="checkbox"/> Bon communal (Ce dernier doit nous parvenir avant la date de la visite)	

Activité : Musée de l'Eau et de la Fontaine (+/- 2h30) Le Tilt (+/- 2h30)	Entre terre et eau Animation sur l'écologie
--	--

Tarifs :
11 € par enfant (forfait de 495 euros pour moins de 45 enfants)
Parking : 2,00 € par véhicule à prévoir sur place du 1^{er} avril au 31 octobre

VEUILLEZ NOTER SVP :

- Pour des raisons pratiques, nous rappelons que le **paiement doit être réglé à l'accueil lors de votre arrivée.** En cas de paiement par facturation, celui-ci devra être annoncé et réglé avant la date de visite. Une preuve de paiement vous sera demandée sur place. Toute demande de facture doit être faite au plus tard, le jour de la visite.
En cas de non-respect de ces clauses, une indemnité de **10,00 €** pour les frais administratifs encourus sera demandée.
- En cas de retard du groupe le jour même, le temps d'animation sera automatiquement adapté sans réduction du montant à payer.
- Toute annulation de la visite doit être signalée par téléphone ou par fax au **minimum 1 mois auparavant!** En cas de non-respect de cette clause, un montant de **100,00 €** vous sera facturé pour les frais occasionnés.
- Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de **confirmer 24h avant la visite, le nombre exact de participants (ou le matin même dans le cas d'une visite un lundi).** En cas de non respect de cette clause, le montant facturé sera fonction de la confirmation.

Merci d'avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Par la présente, le (la) responsable du groupe confirme avoir pris connaissance des conditions de réservation et s'engage à les respecter.

Fait à....., le

SIGNATURE DU RESPONSABLE :